

Examen d'entrée en formation continue (FTLV) diplômante 2019/20

Parcours Costumier option « coupeur » et

Parcours Costumier option « réalisation et régie de production »

Calendrier prévisionnel de formation : de septembre 2019 à fin juin 2020.

Inscriptions administratives

Du 10 décembre 2018 au 29 mars 2019,

Les inscriptions se font par un dossier administratif à imprimer et compléter depuis le site Internet www.ensatt.fr, page « formation continue » et à renvoyer par la poste à « service formation continue » au plus tard le **29 mars 2019**, cachet de la poste faisant foi.

Lors de l'inscription, le candidat précise l'option qu'il souhaite suivre durant son année de formation (coupeur/ ou/ réalisateur et régisseur de production) ; sachant qu'à l'issue des tests, le candidat pourra se voir proposer l'une ou l'autre option.

Calendrier de l'examen d'entrée

Le 27 juin 2019

Pré-requis attendus des stagiaires

Pour être autorisés à se présenter, le candidat en formation continue doit justifier d'une expérience professionnelle d'au minimum trois années dans les domaines de l'art, de la culture ou du spectacle ou dans un domaine connexe au parcours de costumier du spectacle vivant.

Le candidat mettra en particulier en évidence dans son CV et son entretien, son expérience en tant que costumier (coupe, réalisation, régie costume).

La formation de Costumier délivrant lors de la sortie de l'année d'étude - sous réserve de l'inscription préalable du stagiaire à l'Université Lyon2 et de sa réussite - un diplôme conférant le grade de Licence professionnelle à son titulaire, le candidat doit être détenteur à l'entrée, d'un cursus validant 120 crédits ECTS ou deux années d'études validées après le baccalauréat.

En cas inverse, l'Ensatt propose au candidat de procéder à une démarche de VAP (Validation des Acquis Professionnels) qui permettra au jury d'apprécier si, par son parcours antérieur, le candidat a exercé des missions dont les enjeux correspondent à ce qui est attendu d'un stagiaire diplômé d'un bac+2.

Attention : Tout candidat ne pouvant attester d'un diplôme validant un bac +2 est donc invité à déposer un dossier VAP à renvoyer en même temps que son dossier administratif pour le 29 mars 2019 (Voir fiche sur site internet, consacrée aux modalités du dossier VAP).

L'examen d'entrée est également ouvert aux candidats étrangers qui -outre la condition précédente- justifient d'un niveau de maîtrise de la langue française correspondant au Diplôme d'étude en langue française (DELF) niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Compétences, aptitudes et connaissances souhaitées

Culture artistique

Culture du costume historique

Goût pour le travail en autonomie et en équipe

Bonne culture générale

Anglais

Déroulement de l'examen d'entrée

Admissibilité et admission le 27 juin 2018 pour les deux options

OPTION COUPEUR

- **Epreuve pratique** : moulage et montage (durée 4 heures). 9h à 13h

Travail pratique de recherche de forme à partir d'un croquis ou d'un document contemporain ou historique. Le moulage est présenté bâti ou épinglé sur mannequin femme à partir d'un modèle femme dont un élément (exemple col, manche...) devra être réalisé.

- **Entretien** (durée 20 minutes). Après-midi à partir de 14h30

Entretien avec un jury portant notamment sur le parcours de vie, l'expérience professionnelle, les motivations et le projet d'évolution du candidat (durée : 20 minutes). Pour cet entretien le candidat peut apporter un dossier personnel de réalisation et de technologie (processus de fabrication et échantillonnages)

Les résultats sont affichés et figurent sur le site Internet de l'école : www.ensatt.fr, page « formation continue ».

OPTION REALISATION ET REGIE DE PRODUCTION

- **Epreuve pratique** : réalisation d'une pièce d'étude (durée 4 heures 30). 9h à 13h30

A partir d'un patron, d'un croquis légendé et d'explications, réalisation d'une pièce d'étude en temps limité regroupant des difficultés de réalisation de costume de spectacle.

Pa exemples : pose de passementeries et dentelles, poches et montages de manche tailleurs et historiques, boutonnière à la main, utilisation de matériaux et finitions spécifiques tels que baleinage, crin, rembourrage, pose de ganse...

- **Entretien** (durée 20 minutes). Après-midi à partir de 14h30

Entretien avec un jury portant notamment sur le parcours de vie, l'expérience professionnelle, les motivations et le projet d'évolution du candidat (durée : 20 minutes). Pour cet entretien le candidat peut apporter un dossier personnel de réalisation et de technologie (processus de fabrication et échantillonnages)

Les résultats sont affichés et figurent sur le site Internet de l'école : www.ensatt.fr, page « formation continue » à l'issue des épreuves.